#### CONSEIL MUNICIPAL d'ORIGNÉ

#### SÉANCE du 05 Février 2021

L'an deux mil vingt et un, le 05 février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'Origné dûment convoqué le 29 janvier s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de M. LEMARIÉ Christophe, Maire.

Étaient présents : LEBRUN Bettina, LEGER David, FOLLAIN Sébastien, TOUPIN Bénédicte, HAUTBOIS David, BOËTTI Gilles, LEBOCEY Émilie, GUILLOUX Lionel, LEMARIÉ Christophe, MONTAIS Sylvie, MAZURE Romain.

Était absent excusé : /

Le Conseil Municipal a désigné, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire TOUPIN Bénédicte

Nombre de Conseillers : En exercice : 11

Quorum: 06 Présents: 11 Votants: 11

#### ORDRE DU JOUR

#### Approbation PV du 15 janvier 2021

#### Présentation entreprise multisports

M. Julien SAVIO de l'entreprise AGILIS et M. Thierry BEAUPERE pour SPORTICAL – PASSE SPORT ont présenté à l'ensemble du Conseil Municipal les devis pour la création du multisports.

#### Création d'un multisport sur l'espace jeune.

Des devis ont été demandé à différentes entreprises, Mme LEBOCEY Émilie présente à l'ensemble du Conseil Municipal les réponses :

Devis PASSE SPORT : 48 808.20 € HT soit 58 569.84 € TTC

Devis AGILIS: 56 259.34 € HT soit 67 511.21 € TTC

Pour rappel, une demande DETR a été faite pour création d'un multisport et achat de mobilier urbain comme le plan de financement élaboré ci-dessous le montant total des travaux a été estimé à 69 779.00 € HT (structure 54 138€ HT+ mobilier urbain 15 641€) :

Subvention DETR sollicitée(30%)20 934.00 €Région13 955.00 €Fonds libres34 890.00 €Total**69 779.00 €** 

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité

**ACCEPTE** le devis de l'entreprise PASSEPORT pour un montant avec options comprises de 48 808.20 € HT soit 58 569.84 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis,

**DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes démarches et signer toutes pièces afférentes au présent dossier.

## Demande de subvention Agence Nationale de Sport

La commune ayant pour projet l'aménagement de l'espace de jeux situé Chemin de la Benâtre. Pour la création d'un terrain multisports. Le montant total des travaux est estimé à  $(48\ 808.20\ \in\ +\ 15\ 000.00\ \in)\ 63\ 808.20\ \in\ H.T.$ 

De ce fait, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **APPROUVE** ce projet, **SOLLICITE** la demande de subvention auprès de l'Agence Nationale de Sports et **ARRÊTE** les modalités de financement suivantes :

#### Plan de financement :

Subvention DETR sollicitée (30%)	20 934.00 €
Région (20%)	12 761.00 €
Agence Nationale du Sport	17 351.00 €
Fonds libres	12 762.20 €
Total	63 808.20 €

#### Demande de subvention Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

La commune ayant pour projet l'aménagement de l'espace de jeux situé Chemin de la Benâtre. Pour la création d'un terrain multisports. Le montant total des travaux est estimé à  $(48\ 808.20\ \in\ +\ 15\ 000.00\ \in)\ 63\ 808.20\ \in\ H.T.$ 

De ce fait, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **APPROUVE** ce projet, **SOLLICITE** la demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales et **ARRÊTE** les modalités de financement suivantes :

#### Plan de financement :

Subvention DETR sollicitée (30%)	20 934.00 €
Région (20%)	12 761.00 €
CAF	1 000.00 €
Fonds libres	29 113.20 €
Total	63 808.20 €

### Détermination du montant du loyer du logement communal situé au 4 rue de Beausoleil

Le logement communal situé au 4 rue de Beausoleil est actuellement en cours de travaux de réhabilitation.

Le logement sera mis à la location dès la fin des travaux, il sera composé :

- rez de chaussée : d'une cuisine, salle à manger-salon, hall, WC-salle d'eau, bureau
- 1er étage : 4 chambres, salle de bains, wc, palier
- 2<sup>ème</sup> étage : grenier

Le Conseil Municipal, après délibération, vote à l'unanimité le loyer du logement à 600 € par mois.

### Subventions aux associations

Le Conseil Municipal, après délibération, vote à l'unanimité pour l'année **2021** les subventions suivantes :

	Année 2021
Club des Ainés ruraux	200.00 €
Groupement Défense Ennemi des Cultures	0.00 €
Association des Anciens Combattants (AFN)	150.00 €
ASCO (Association Sportive et Culturelle d'ORIGNÉ)	280.00 €
Comité des Fêtes / fonctionnement	300.00 €
Comité des Fêtes / barnum	600.00 €
Les P'tites mains d'ORIGNÉ	200.00 €
Association Locale A.D.M.R. L'Huisserie	653.00 €
S.P.A. convention	120.00 €
Total des subventions accordées	2503.00 €

Toutes les subventions votées seront versées sur présentation du bilan pour les associations qui les auront fournies.

### Présentation situation financière

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal avoir reçu en mairie mercredi 27 janvier, Madame ROZEC la trésorière principale du centre des impôts de Château-Gontier afin de faire un point sur la situation financière de la commune et voir également pour l'élaboration du budget lotissement.

## Devis travaux électrique

Un devis a été demandé à Marc BARILLER électricien pour compléter la nouvelle installation de la partie secrétariat, suite au changement de bureau.

Le devis est de 267.87 €

## Éclairage public

Un devis a été reçu en mairie pour un projet d'éclairage public pour le futur terrain multisport,

Le devis du TEM (Territoire d'Energie Mayenne) est de 6 400 €.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité **NE SOUHAITE PAS** donner suite à ce devis, un nouveau va être demandé.

## Création d'une régie – location cabanes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que suite à la mise en gérance de la gestion des cabanes, l'Escargot tranquille, représenté par Mme BAZIN Anaïs ne peut pas gérer financièrement, vu son statut d'entreprise, les recettes de la location des cabanes, la restauration (petit déjeuner) et la location du linge. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer une régie pour l'encaissement des locations, restauration et location du linge.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité

ACCEPTE la création de la régie

**FIXE** les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 comme suit :

Location cabane	30 € / nuitée
Petit déjeuner	5 € / personne
Linge de lit + serviettes	10 € / lit

### Demande de subvention Région - Plan de relance

La commune souhaite demander une subvention à la Région pour les différents travaux réaliser sur la commune, suivant le plan de financement suivant :

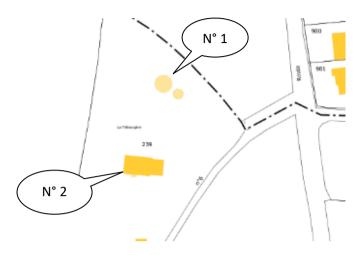
DEPENSES		RECETTES	RECETTES	
Nature	Montant H.T.	Nature	Montant	
Travaux lotissement				
Éclairage public	39 320,40 €	REGION plan de relance 20%	20 614,08 €	
Aménagement trottoir PMR	6 000,00 €			
Ouvrages de régulation des eaux pluviales	21 750,00 €			
Réserve incendie	27 000,00 €			
Espaces verts	9 000,00 €			
	103 070,40 €			
BATIMENT				
Eclairage extérieur logement communal	7 500,00 €	REGION plan de relance 20%	3 116,40 €	
Réfection enduit de façade logement communal	6 882,00 €			
Réfection enduite de façade	1 200,00 €			
	15 582,00 €			
	25 000,00 €	DETR	6 999,00 €	
Réfection voirie		FUV	5 834,00 €	
		REGION plan de relance 20%	5 000,00 €	
Sentier pédestre Benâtre	10 000,00 €	REGION plan de relance 20%	2 000,00 €	
Puits margelle	4 830,00 €	REGION plan de relance 20%	966,00 €	
City Park	48 808,20 €	DETR	20 934,00 €	
Mobiliers urbains	15 000,00 €	REGION plan de relance 20%	12 761,00 €	
Total	222 290.60 €	Total	44 458.12 €	

### Désignation lieu-dit

Il a été demandé en mairie la possibilité de distinguer les lieux-dits « la Tribourgère »

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité,

VALIDE la demande de créer pour la Tribourgère deux numéros



## **Questions diverses**

### Travaux Beyel à prévoir

La cloison de la réserve et la faïence dans la cuisine sont à revoir, il est convenu d'attendre l'été de façon a ce que le commerce soit délocalisé à l'écluse.

#### Vœux, retour sur les films

Retours très favorables des habitants, démarches appréciées.

#### Terrain écluse de Briassé

Le département souhaite démolir un ancien bâtiment situé à l'écluse de Briassé. Avant de déposer l'autorisation de démolir, le département propose à la commune d'acheter le bâtiment.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité,

NE SOUHAITE PAS donner suite à cette proposition

Véhicule de service

Le minibus propriété de la commune doit passer au contrôle technique dans l'année, vu les frais à réaliser il n'est pas envisageable de le réparer.

Le Conseil Municipal souhaite étudier la possibilité d'acheter un véhicule utilitaire.

# Date à retenir :

- vendredi 12 mars 2021 à 20h30 : conseil municipal

Plus personne de souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 01h05